

Déclaration annuelle de développement durable 2023

PORTRAIT

Mise en contexte

Le ministère de l'Éducation a transmis la Déclaration en matière de développement durable 2023 aux écoles et aux centres du réseau public à l'hiver 2023.

Sur les quelque 2 700 écoles et centres de formation de 61 centres de services scolaires et commissions scolaires (sur 69), 1 540 ont répondu au questionnaire sur la plateforme CollecteInfo du Ministère, ce qui a permis d'extrapoler les résultats obtenus à l'ensemble des écoles et des centres.

Les répondants proviennent de toutes les régions du Québec. La plus grande partie provient des écoles primaires et secondaires; quelques centres de formation professionnelle et de centres de formation générale aux adultes ont également répondu au questionnaire.

La Déclaration 2023 visait principalement à obtenir un portrait de ce qui se fait en matière de développement durable. En tout, une vingtaine de questions courtes, auxquelles les répondants devaient répondre par oui ou par non, ont été posées.

Résultats du questionnaire

	Question	Nombre d'écoles et de centres ayant répondu « oui » (n = 1 540)	Pourcentage (%)
1	Votre établissement a-t-il adopté une politique de développement durable ou une politique environnementale?	324	21,0
2	Votre établissement a-t-il intégré un élément lié au développement durable dans son projet éducatif ou a-t-il l'intention de le faire?	596	38,7
3	Des enseignantes et enseignants ont-ils intégré l'éducation au développement durable, l'éducation relative à l'environnement ou l'éducation aux changements climatiques dans leur enseignement?	1 190	77,3
4	Les enseignantes et enseignants de votre établissement pensent-ils qu'il est important de renforcer l'éducation aux changements climatiques?	1 235	80,2
5	Des enseignantes et enseignants de votre établissement pratiquent-ils l'enseignement à l'extérieur?	1 066	69,2
6	Votre établissement a-t-il mis en place des initiatives liées au développement durable parmi les suivantes :		
a	Du recyclage?	1 519	98,6
b	Du compostage?	764	49,6
c	De la vaisselle réutilisable à la cafétéria?	721	46,8
d	Une alimentation locale dans l'offre alimentaire?	670	43,5
e	Le verdissement de la cour d'école, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur?	787	51,1
f	L'aménagement d'une classe extérieure?	757	49,2
g	Des sorties dans la nature?	1 395	90,6
h	L'achat de produits écoresponsables, notamment pour l'hygiène et le nettoyage?	762	49,5
i	Des mesures de diminution de la consommation d'énergie?	685	44,5
j	Des activités de formation ou de sensibilisation (ex. : lunchs zéro déchet, installation de ruches, conférence sur le gaspillage alimentaire, atelier sur la participation citoyenne, etc.)?	865	56,2

Analyse

Les données recueillies permettent de montrer un grand engagement du réseau scolaire envers la mise en œuvre d'actions diverses en matière de développement durable¹. Elles permettent de confirmer qu'une proportion importante des écoles québécoises répondent très bien aux Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

Bien qu'une minorité d'écoles et de centres aient adopté une politique de développement durable ou une politique environnementale (question 1), on peut noter que presque 40 % d'entre eux ont inclus le développement durable dans leur projet éducatif ou ont l'intention de le faire (question 2).

En matière d'éducation, nous pouvons constater qu'environ 80 % des enseignants et enseignantes ont déjà intégré l'éducation au développement durable, l'éducation relative à l'environnement ou l'éducation aux changements climatiques dans leur enseignement (question 3) et qu'une proportion tout aussi grande trouve importante cette intégration (question 4).

Il est par ailleurs intéressant de constater que près de 70 % des enseignants et enseignantes pratiquent l'enseignement à l'extérieur (question 5).

Dans les bonnes pratiques mises en place en matière de développement durable, notons que 98,6 % des écoles et des centres font du recyclage (question 6a) et que 90,6 % des écoles font des sorties dans la nature.

Enfin, environ la moitié des écoles et des centres ayant répondu au questionnaire réalisent les actions suivantes :

- Faire du compostage (question 6b);
- Utiliser de la vaisselle réutilisable à la cafétéria (question 6c);
- Verdir la cour d'école, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur (question 6e);
- Aménager une classe extérieure (question 6f);
- Acheter des produits écoresponsables, notamment pour l'hygiène et le nettoyage (question 6 h);
- Organisation d'activités de formation ou de sensibilisation (question 6j)².

La prochaine collecte auprès des écoles et des centres aura lieu en 2025. La collecte de 2024, tout comme celle de 2022, s'adressera aux centres de services scolaires, aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subvention.

¹ Pour consulter le portrait de la Déclaration de développement durable 2021 :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/portrait-declaration-2021-developpement-durable.pdf

² Pour consulter d'autres initiatives en développement durable dans le réseau scolaire :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/DD_repertoire_initiatives.pdf

